

En
vente

Devenez propriétaire, l'esprit tranquille

Pas de frais de dossier
Pas de frais d'agence

LANGRES - 117 rue Paul Eluard



Flashez ici pour visiter :



Maison mitoyenne • 4 pièces • 79 m²

Garage et terrain de 482m² - Construction de 2002

En rez-de-jardin : cuisine, séjour, cellier, WC.

À l'étage : 3 chambres et salle de bains.

- Chauffage gaz (chaudière de 2018)
- Classe énergétique : **C**
- Taxe foncière à 882 €** en 2023

Prix de vente :

103 000 €*

- Les offres d'achat accompagnées des pièces justificatives doivent parvenir à Hamaris dans un délai d'un mois à compter du 12/03/2024 soit par mail à service.ventes@hamaris.fr
- Les délais de remise des offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH.
- Les visites s'effectuent du lundi au vendredi sur rendez-vous au 03 25 02 15 21.

* Frais de notaire en sus • ** hors frais de gestion

 **Hamaris**
IMMOBILIER EN HAUTE-NORMANDIE

Contact : 03 25 02 15 21 - service.ventes@hamaris.fr

Toutes nos offres sur : www.hamaris.fr

LANGRES
117 rue Paul Eluard

Ce logement est mis en vente à compter du **12 mars 2024 (00h00)** et jusqu'au **14 avril 2024 (23h59)** au prix de **103 000 €**.

Il s'agit de la vente d'un logement social qui est soumise à des règles bien précises en termes de candidature et de classement des offres reçues.

Les offres d'achat doivent être remises par mail à service.ventes@hamaris.fr
(Justificatif de date certaine de remise de l'offre).

Seules les offres reçues entre le 12/03/2024 (00h00) et le 14/04/2024 (minuit) seront examinées.

Les critères de sélection pour la vente d'un logement social sont :

Classement des offres :

En présence d'offres d'achat qui correspondent ou qui sont supérieures au prix évalué, le logement est proposé à la vente à l'acheteur de rang le plus élevé dans l'ordre de priorité suivant :

- À toute personne physique remplissant les conditions auxquelles doivent satisfaire les bénéficiaires des opérations d'accèsion à la propriété, mentionnées à l'article L. 443-1, **parmi lesquels sont prioritaires** l'ensemble des locataires de logements appartenant aux bailleurs sociaux disposant de patrimoine dans le département, ainsi que les gardiens d'immeuble qu'ils emploient,
- À une collectivité territoriale ou un groupement de collectivités territoriales,
- À toute autre personne physique.

Si les offres d'achat reçues concernent des acheteurs de même rang de priorité, le logement sera proposé à l'acheteur qui le premier a formulé l'offre d'achat qui correspond ou qui est supérieure au prix évalué.

Vous pouvez accéder à la visite virtuelle sur le site d'Hamaris :
www.hamaris.fr



Hamaris • OPH de la Haute Marne

Siège Social
27, rue du Vieux Moulin B.P. 72059
52902 CHAUMONT Cedex 9
T - 03 25 32 33 00 • F - 03 25 32 22 28
www.hamaris.fr

RCS Chaumont B 403 891 997 (96 B 12)



Conseil départemental de la Haute-Marne, partenaire de votre cadre de vie